

Procès-verbal de l'assemblée du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tenue le 22 octobre 2020 à 19 h par visioconférence.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Apold, Pascale
Madame Fecteau, Marie-Josée
Madame Gilbert, Isabelle
Madame Goulet, Virginie
Madame JD Poulin, Nathalie
Monsieur Lambert, Claude
Madame Mathieu, Nancy
Monsieur Morissette, Miguel
Madame Plante, Mélanie
Monsieur Poulin Lessard, Jean-Sébastien
Monsieur Rodrigue, Jean-Christophe
Monsieur Rodrigue, Julien
Madame Royer, Lisa
Monsieur St-Pierre, Bobby
Monsieur Trachy, Steve
Madame Veilleux, Sonia

EST ABSENT :

N/A

PERMANENCE :

Monsieur Normand Lessard – directeur général
Monsieur Fabien Giguère – directeur général adjoint
Madame Suzie Lucas – directrice générale adjointe
Madame Marie-Ève Dutil – secrétaire générale par intérim

SONT INVITÉS :

Monsieur Patrick Beaudoin, directeur Service des finances
Monsieur Damien Giguère, directeur Service des ressources matérielles
Madame Jessie Nolet, CPA auditrice, Nolet-Lemieux

ASSERMENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (ART.143.3)

Il est à noter qu'avant l'ouverture de la séance, madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, a procédé à l'assermentation des membres du conseil d'administration, devant monsieur Normand Lessard, directeur général du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin (CSSBE). Les formulaires d'assermentation se retrouvent dans les archives du secrétariat général. Le formulaire utilisé pour l'assermentation se retrouve en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA-01-10-20 MOT DE BIENVENUE

Monsieur Normand Lessard, directeur général, souhaite la bienvenue aux membres du nouveau conseil d'administration et les félicite pour leur engagement.

CA-02-10-20 OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les membres, monsieur Normand Lessard, directeur général, déclare la séance ouverte 19 h 06.

CA-03-10-20 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

La majorité des membres étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

CA-04-10-20 RÉVISION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de monsieur Miguel Morissette, administrateur, le conseil d'administration adopte en majorité le projet d'ordre du jour de la présente rencontre en ajoutant le point suivant :

16.1 Durée des mandats des administrateurs du conseil d'administrateur (Art. 143.3)

CA-05-10-20 INFORMATION SUR LA FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DU CA

Madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, fait une brève présentation de l'historique de la mise en place des conseils d'administrations. Le document de présentation se retrouve dans les archives du secrétariat général. Par la suite, madame Dutil informe les membres du conseil d'administration qu'ils devront suivre une formation obligatoire. La formation est donnée par l'École nationale d'administration publique. Madame Dutil présente le parcours d'accompagnement pour les membres des conseils d'administration des centres de services scolaires. Le document de présentation se retrouve dans les archives du secrétariat général.

CA-06-10-20 TROUSSE D'ADMINISTRATION

Madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, dépose les documents à remplir par tous les administrateurs du nouveau conseil d'administration.

CA-07-10-2020 RÔLE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

Monsieur Normand Lessard, directeur général, explique le mandat et le rôle de la présidente et de la vice-présidente (Art.155; Art.158, Art.159). Il dépose un document de présentation. Ce document se retrouve dans les archives du secrétariat général.

NOMINATION DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA VICE-PRÉSIDENTE

CA-08-10-2020 PROCÉDURE D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 155 de la Loi sur l'instruction publique stipule que :

155. Lors de sa première séance, le conseil d'administration du centre de services scolaire nomme, parmi ses membres siégeant à titre de parent d'un élève, un

président et un vice-président lorsque ces postes sont vacants. Le mandat du président et du vice-président prend fin en même temps que leur mandat en tant que membre du conseil d'administration du centre de services scolaire, sauf destitution par vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de se doter d'une procédure pour l'élection de la présidence, de la vice-présidence;

II EST PROPOSÉ par monsieur Miguel Morissette, administrateur, et résolu :

QUE les règles régissant l'élection de la présidence et de la vice-présidence du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin soient les suivantes :

- Le jour de nomination, les membres du conseil d'administration nomment une présidence d'élection.
- La présidence d'élection ne peut être candidate à un poste électif et représente un caractère de neutralité.
- Deux scrutateurs sont nommés par la présidence d'élection si le vote se fait par bulletin de vote papier. Si le vote se fait à distance une plate-forme électronique est déterminée.
- Le président d'élection reçoit toutes les candidatures. Quand il juge que toutes les propositions sont faites, il clôt la période de mise en candidature.
- Les administrateurs absents peuvent être mis en candidature et sont considérés avoir acquiescé à leur mise en candidature s'ils en ont exprimé l'intérêt auprès d'un autre administrateur.
- Le président d'élection vérifie si chaque personne proposée accepte sa mise en candidature par ordre inverse de leur mise en candidature.
- S'il n'y a qu'une seule mise en candidature, l'administrateur proposé se trouve élu au poste désigné.
- S'il y a plus d'un (1) candidat, on procède au vote par scrutin secret. Pour être élu, un candidat doit recueillir la majorité des votes des membres présents ayant droit de vote (exemple : 16 présences = majorité 9; 14 présences = majorité 8). On organise autant de tours de votation qu'il est requis pour obtenir cette majorité.
- Si plus de deux (2) candidats sont en élection et que plus d'un (1) tour de scrutin est requis à l'obtention d'une majorité, on applique la technique d'élimination suivante :
 1. Les candidats ayant terminé au 3^e rang jusqu'au dernier rang sont éliminés ;
 2. S'il y a égalité entre le 2^e et le 3^e candidat, ceux-ci ne sont pas éliminés. Un nouveau tour de scrutin est réalisé entre ces deux candidats. Par la suite, l'élection reprend son cours avec les deux candidats demeurant encore en lice.
- Lorsque l'égalité des voix n'a pu être brisée par un deuxième tour de scrutin, le président s'adresse à l'assemblée pour déterminer la suite des procédures afin de départager les candidats.

- Si, malgré l'adoption de la présente procédure d'élection, il y avait impasse dans le processus adopté, le président d'élection, assisté des scrutateurs et du secrétaire d'élection, peuvent déterminer une marche à suivre.
- Les bulletins de vote seront remis et recueillis par deux scrutateurs qui procéderont au dépouillement du vote. En cas de vote sur une plate-forme électronique, les votes seront conservés par prise d'image.
- Lors du dépouillement du scrutin, le président d'élection ne fait pas connaître le décompte des votes pour chacun des candidats, mais seulement le résultat pour l'élection ou l'élimination des candidats.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-08.1-10-2020 NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

Sur proposition de monsieur Steve Trachy, administrateur, le conseil d'administration adopte à l'unanimité que monsieur Normand Lessard, soit nommé à la présidence d'élection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-08.2-10-2020 ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE (ART.155)

La présidence d'élection invite les membres du conseil d'administration à lui soumettre des propositions pour la présidence du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

Monsieur Jean-Christophe Rodrigue, administrateur, propose monsieur Miguel Morissette. Aucune autre proposition n'est formulée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Steve Trachy et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président d'élection demande à monsieur Miguel Morissette s'il accepte d'être mis en candidature.

Monsieur Miguel Morissette accepte le mandat.

Le président d'élection déclare monsieur Miguel Morissette élu à la présidence du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Christophe Rodrigue et résolu de nommer monsieur Miguel Morissette, président du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-08.3-10-2020 ÉLECTION DE LA VICE-PRÉSIDENTE (ART.155)

La présidence d'élection invite les membres du conseil d'administration à lui soumettre des propositions pour la vice-présidence du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

M. Julien Rodrigue, administrateur, propose M. Steve Trachy. Aucune autre proposition n'est formulée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Julien Rodrigue et résolu que la période de mise en candidature soit close.

Le président d'élection demande à monsieur Steve Trachy s'il accepte d'être mis en candidature.

Monsieur Steve Trachy accepte le mandat.

Le président d'élection déclare monsieur Steve Trachy élu à la vice-présidence du conseil d'administration.

CONSIDÉRANT les résultats de cette procédure;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Julien Rodrigue et résolu de nommer monsieur Steve Trachy, vice-président du conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-09-10-2020

ABROGATION DU RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES (DG-04)

CONSIDÉRANT QUE l'article 315 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule que le mandat des commissaires des commissions scolaires francophones prend fin dès le 8 février 2020;

IL EST PROPOSÉ et résolu par madame Pascale Apold, administratrice, d'abroger le règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (DG-04).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-10-10-2020

ABROGATION DU RÈGLEMENT FIXANT LE JOUR, L'HEURE ET LE LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF (DG-05)

CONSIDÉRANT QUE l'article 315 de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaire adoptée le 8 février 2020 stipule que le mandat des commissaires des commissions scolaires francophones prend fin dès le 8 février 2020;

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Bobby St-Pierre, administrateur, d'abroger le règlement fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil exécutif (DG-05).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-11-10-2020

ADOPTION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CA

CONSIDÉRANT QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'administration du centre de services scolaire doit tenir au moins quatre séances ordinaires par année scolaire;

IL EST PROPOSÉ et résolu par madame Nathalie JD Poulin, administratrice, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin tienne ses séances ordinaires pour les l'année 2020-2021 selon les dates suivantes :

- Le 8 décembre 2020
- Le 9 février 2021
- Le 20 avril 2021
- Le 29 juin 2021

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES MEMBRES AUX COMITÉS EN SOUTIEN AU CA

CA-12.1-10-2020 NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, informe les membres des principaux rôles et responsabilités rattachés au comité de gouvernance et d'éthique.

Monsieur Normand Lessard, directeur général, précise que madame Suzie Lucas, directrice générale adjointe et madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, sont désignées par l'organisation pour participer à ce comité.

Monsieur Miguel Morissette, président, demande aux membres du conseil d'administration de signifier leur intérêt à siéger sur ce comité.

- Monsieur Julien Rodrigue, administrateur, signifie son intérêt
- Madame Virginie Goulet, administratrice, signifie son intérêt
- Madame Pascale Apold, administratrice, signifie son intérêt
- Madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, signifie son intérêt

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Miguel Morissette, président, de ne pas limiter le nombre des membres intéressés à siéger sur ce comité et de permettre aux quatre (4) administrateurs qui ont démontré un intérêt à siéger sur ce comité.

Le mandat des administrateurs nommés se terminera lors de la fin de leur mandat comme administrateur du CA.

- Monsieur Julien Rodrigue (2 ans)
- Madame Virginie Goulet (3 ans)
- Madame Pascale Apold (3 ans)
- Madame Marie-Josée Fecteau (2 ans)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-12.2-10-2020 NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ DE VÉRIFICATION

Madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, informe les membres des principaux rôles et responsabilités rattachés au comité de vérification.

Monsieur Normand Lessard, directeur général, précise que monsieur Normand Lessard, directeur général, et monsieur Patrick Beaudoin, directeur du Service des finances, sont désignés par l'organisation pour participer à ce comité.

Monsieur Miguel Morissette, président, demande aux membres du conseil d'administration de signifier leur intérêt à siéger sur ce comité.

- Monsieur Claude Lambert, administrateur, signifie son intérêt
- Monsieur Jean-Sébastien Poulin Lessard, administrateur, signifie son intérêt
- Monsieur Jean-Christophe Rodrigue, administrateur, signifie son intérêt
- Monsieur Bobby St-Pierre, administrateur, signifie son intérêt

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Miguel Morissette, président, de ne pas limiter le nombre des membres intéressés à siéger sur ce comité et de permettre aux quatre (4) administrateurs qui ont démontré un intérêt à siéger sur ce comité.

Le mandat des administrateurs nommés se terminera lors de la fin de leur mandat comme administrateur du CA.

- Monsieur Claude Lambert (2 ans)
- Monsieur Jean-Sébastien Poulin Lessard (3 ans)
- Monsieur Jean-Christophe Rodrigue (2 ans)
- Monsieur Bobby St-Pierre (3 ans)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-12.3-10-2020 NOMINATION DE MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Madame Marie-Ève Dutil, directrice par intérim du Secrétariat général et des services corporatifs, informe les membres des principaux rôles et responsabilités rattachés au comité des ressources humaines.

Monsieur Normand Lessard, directeur général, précise que monsieur Fabien Giguère, directeur général adjoint et monsieur Pascal Lamontagne, directeur du Service des ressources humaines, sont désignés par l'organisation pour participer à ce comité.

Monsieur Miguel Morissette, président, demande aux membres du conseil d'administration de signifier leur intérêt à siéger sur ce comité.

- Madame Isabelle Gilbert, observatrice, signifie son intérêt
- Monsieur Steve Trachy, administrateur, signifie son intérêt
- Madame Nancy Mathieu, administratrice, signifie son intérêt
- Madame Sonia Veilleux, administratrice, signifie son intérêt
- Madame Nathalie JD Poulin, administratrice, signifie son intérêt

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Miguel Morissette, président, de ne pas limiter le nombre des membres intéressés à siéger sur ce comité et de permettre aux cinq (5) membres qui ont démontré un intérêt à siéger sur ce comité.

Le mandat des administrateurs nommés se terminera lors de la fin de leur mandat comme administrateur du CA.

- Madame Isabelle Gilbert (3 ans)
- Monsieur Steve Trachy (3 ans)
- Madame Nancy Mathieu (3 ans)
- Madame Sonia Veilleux (3 ans)
- Madame Nathalie JD Poulin (3 ans)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-13-10-2020 PRÉSENTATION DU PLAN D'ENGAGEMENT VERS LA RÉUSSITE (PEVR)

Cette présentation est reportée à la prochaine séance du conseil d'administration.

CA-14-10-2020 ÉTATS FINANCIERS

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Julien Rodrigue, administrateur, que le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin prenne acte du dépôt du rapport des états financiers et celui de vérification externe pour l'année 2019-2020 et qu'il le soumette au ministère de l'Éducation du Québec pour compilation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE – MESURE 50511 (FADF)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

IL EST PROPOSÉ et résolu par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

Construction d'une nouvelle école (1-1-12) à Sainte-Marie : 1 classe maternelle 4 ans, 1 classe maternelle et 12 classes régulières

Estimé PQI 2021-2031 : 33 481 882 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.1-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE – MESURE 50511 (FDAF)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Construction d'une nouvelle école (1-1-12) à Saint-René : 1 classe maternelle 4 ans, 1 classe maternelle et 12 classes régulières

Estimé PQI 2021-2031 : 33 481 882 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.2-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE – MESURE 50511 (FDAF)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Construction d'un gymnase – école des Appalaches

Estimé PQI 2021-2031 : 11 183 551 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.3-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE – MESURE 50511 (FDAF)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Ajout de 4 classes – école Aquarelle de Saint-Bernard

Estimé PQI 2021-2031 : 5 282 179 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.4-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION GÉNÉRALE – MESURE 50511 (FDAF)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Ajout de 4 classes – école Notre-Dame de Saint-Elzéar

Estimé PQI 2021-2031 : 5 282 179 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.5-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE – MESURE 50512 (FPFT et Excel CSSBE)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Construction d'un centre de formation professionnelle pour le programme en charpenterie-menuiserie

Estimé PQI 2021-2031 : 10 278 874 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.6-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE – MESURE 50512 (FPFT et Excel CSSBE)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Ajout de 10 classes pour l'éducation des adultes

Estimé PQI 2021-2031 : 5 151 885 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.7-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – REMPLACEMENT DE BÂTIMENTS OU TRAVAUX MAJEURS DE RÉFECTION – MESURE 50630 (Excel CSSBE)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Démolition et reconstruction du Centre administratif des ressources technologiques et matérielles (Cartem)

Estimé PQI 2021-2031 : 5 911 280 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.8-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – INDEMNISATION – MESURE 50550 (Excel CSSBE)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Reconstruction du Centre administratif de Sainte-Marie (CASM)

Estimé PQI 2021-2031 : 5 446 455 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-15.9-10-2020 PLAN QUÉBÉCOIS DES INFRASTRUCTURES 2021-2031 – AJOUT D'ESPACE POUR SERVICES RÉGIONAUX OU SUPRARÉGIONAUX DE SCOLARISATION EHDA – MESURE 50513 (Professionnel)

CONSIDÉRANT la nécessité, pour le centre de services scolaire, d'acheminer au ministère de l'Éducation ses projets qu'elle juge prioritaires dans le cadre du Plan québécois des infrastructures 2021-2031 du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Josée Fecteau, administratrice, que cette demande soit :

- Réaménagement de la polyvalente Benoît-Vachon à Sainte-Marie

Estimé PQI 2021-2031 : 2 000 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA-16.1-10-2020 DURÉE DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour les réseaux scolaires francophones et anglophones, les membres des conseils d'administration sont désignés pour des mandats de trois (3) ans. Pour le premier conseil d'administration des centres de services scolaires francophones, une partie des membres aura un mandat d'une durée de deux (2) ans et l'autre partie, d'une durée de trois (3) ans afin de permettre l'alternance des mandats (art. 143.3 de la LIP tel que modifié par l'art. 50 du PL40).

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire sont désignés pour des mandats de trois (3) ans; des processus de désignation sont tenus deux années (2) sur trois(3) pour permettre, chaque fois, la désignation de deux (2) ou trois (3) membres de chaque catégorie (art.143.3 de la LIP);

IL EST PROPOSÉ et résolu par monsieur Steve Trachy, vice-président, de procéder à un tirage au sort afin de déterminer la durée du mandat de chacun des membres du conseil d'administration.

Catégorie	Durée du mandat	Nom, prénom du membre
1- District 1 – Appalaches, Abénaquis, Bélanger	3 ans	Mathieu, Nancy
2- District 2 – Benoît-Vachon	3 ans	Trachy, Steve
3- District 3 – Saint-François, Veilleux	2 ans	Plante, Mélanie
4- District 4 – Sartigan A	2 ans	Rodrigue, Jean-Christophe
5- District 5 – Sartigan B	3 ans	Morissette, Miguel
6- Personnel enseignant	3 ans	Veilleux, Sonia
7- Personnel professionnel non-enseignant	3 ans	Goulet, Virginie
8- Personnel de soutien	2 ans	Royer, Lisa
9- Direction d'établissement	3 ans	JD Poulin, Nathalie
10- Personnel d'encadrement	2 ans	Fecteau, Marie-Josée

* Observatrice/observateur	3 ans	Gilbert, Isabelle
11- Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines.	3 ans	Apold, Pascale
12- Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles.	2 ans	Lambert, Claude
13- Personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel.	2 ans	Rodrigue, Julien
14- Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires.	3 ans	St-Pierre, Bobby
15- Personne âgée de 18 à 35 ans.	3 ans	Poulin Lessard, Jean-Sébastien

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Clôture de la séance à 22 h 40

Miguel Morissette, président

Marie-Ève Dutil, directrice par intérim
Secrétariat général et services corporatifs